



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi **19 avril 2023** à **18 h 30**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Personnes présentes :

- Membres : Audrée Jeanne Beaudoin, Geneviève Bergeron, Amélie Boudreau, France Destroimais, Véronic Hamel-Boulay, Édouard Poulin, Audrey Picard, Marina Quirion, Lynn Rousseau, Stéphanie Tremblay.
- Direction : Éliane Arsenault

Membres absentes :

- Jessica Durocher, Annick Martinet

Le quorum est constaté et la réunion commence à 18h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Édouard Poulin propose l'ajout de deux points à l'ordre du jour, soit « démission d'un membre du conseil d'établissement » et « comportement d'intimidation et de violence à l'école ». La proposition est appuyée par madame Audrée Jeanne Beaudoin.

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 15 mars 2023

Survol des procès-verbaux de mars 2023 pour y corriger quelques petites erreurs. Madame Lynn Rousseau propose l'adoption du procès-verbal du 15 mars. La proposition est appuyée par madame Stéphanie Tremblay.

Consultation des élèves : Madame Stéphanie Tremblay présente les résultats de la consultation des élèves sur le bien-être à l'école qui s'est déroulée, cette année, en classe.

Malgré plusieurs résultats positifs quant au sentiment de bien-être et de sécurité à l'école, les résultats mettent en lumière qu'une part significative d'enfants ne se sentent tout de même pas en sécurité à l'école. Les membres du conseil d'établissement discutent des stratégies mises en place à l'école pour favoriser le bien-être des élèves. De plus, il est intéressant de noter que plusieurs élèves souhaiteraient avoir accès à des activités organisées sur la cour de récréation et que plusieurs élèves de 5^e année seraient prêts à animer de telles activités l'année prochaine.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

Approbation

5. Sorties des 4^e année

Madame Éliane Arsenault présente l'activité de fin d'année que souhaitent faire deux des trois enseignantes de 4^e année pour souligner la fin des classes le 23 juin à la plage municipale. L'approbation de cette sortie est proposée par madame Geneviève Bergeron et appuyée par madame Lynn Rousseau.

6. Règle de fonctionnement du Service de garde

Madame Lynn Rousseau présente les Règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2023-2024. Ceux-ci sont très similaires aux règles de cette année. Toutefois, un frais demandé aux parents en cas d'absence à une journée pédagogique, à laquelle ils ont inscrit leur enfant, a été enlevé et précisé en fin de document. Les parents devront payer les frais de la journée, sans frais supplémentaires.

L'approbation de ces règles de fonctionnement est proposée par Véronic Hamel-Boulay et appuyée par Audrée Jeanne Beaudoin.

7. Fournitures scolaires

La liste des fournitures scolaires des différents niveaux pour l'année 2023-2024 est présentée aux membres du conseil d'établissement. Peu de changements majeurs par rapport à la liste de cette année; plutôt quelques petits ajustements et clarifications sur les quantités de certains items.

L'approbation des listes de fournitures scolaires est proposée par Édouard Poulin et appuyée par Marina Quirion.

Adoption

8. Aucun point

Consultation et information

9. Informations & Correspondances

9.1 Direction

Grille-matières

Après analyse des différentes options pour intégrer un enseignant spécialiste en art à l'équipe-école, il est suggéré par l'ensemble des enseignants de continuer avec la grille-matières actuellement utilisée pour la prochaine année. L'ajout d'un autre spécialiste, en plus du projet d'anglais enrichi, engendrerait trop de coûts. Il aurait fallu couper dans les activités sportives et culturelles; ce que l'équipe ne souhaite pas faire.

Les enseignants continueront à intégrer l'art dramatique dans leur cours.

Inscription 2023-2024

Mme Arsenault présente le nombre d'inscriptions à l'école, lequel continue d'augmenter depuis février (en date de la mi-avril : 526 inscriptions). Considérant le nombre important d'élèves à déplacer, l'école pouvant accueillir +/- 505 élèves, il sera peut-être envisagé d'ouvrir un groupe additionnel.

La directrice nous partage les possibles réaménagements de l'école afin de créer une classe régulière supplémentaire (dans le local d'anglais actuel).

Logo : enseigne et chandails

La direction présente les nouveaux chandails de l'école avec l'utilisation du nouveau logo. Dans un premier temps, des chandails seront faits pour les manifestations sportives et pour achat par les élèves et les adultes de l'école (personnels et parents) qui le souhaitent. Il est discuté de diversifier les vêtements à vendre dans les prochaines années (ex. : couleurs de t-shirt, coton ouaté).

Un enseigne de +/- 4 pieds x 4 pieds avec le nouveau logo sera également installé devant l'école.

9.2 Service de garde

Aucun point

9.3 Président du Conseil d'établissement

Monsieur Édouard Poulin informe les membres du conseil d'établissement qu'Annick Martinet (membre-parent) a donné sa démission du conseil d'établissement. Véronique Legault (membre-parent substitut) a accepté de la remplacer sur le conseil d'établissement pour les prochaines rencontres.

9.4 Représentant de l'OPP-Fondation

Madame Arsenault rappelle que les *Cartes-cadeaux* sont en vente et que le *Marché printanier* revient comme prévu en mai comme activité de financement pour la CORPO.

9.5 Représentant du Comité de parents

Madame Véronique Hamel-Boulay résume certains grands éléments discutés avec le comité de parents, incluant les frais supplémentaires qui étaient exigés aux parents si leur enfant est absent à une journée pédagogique à laquelle il était inscrit.

10. Varia

10.1 Comportement d'intimidation et de violence à l'école

Monsieur Édouard Poulin questionne les membres de l'équipe-école dans le conseil d'établissement sur la fréquence des comportements d'intimidation et de violence vécue par les enfants à l'école. Il n'y a pas nécessairement d'augmentation observée par l'équipe-école de ce type de comportement. L'équipe prend toutefois cela très au sérieux. Les membres discutent des actions qui sont prises à l'école soit pour prévenir ou régler de tels enjeux. Il en profite pour souligner la rapidité d'interventions du personnel de l'école dans une situation vécue personnellement.

11. Levée de l'assemblée

Madame Lynn Rousseau propose de lever l'assemblée à 20 h 30, proposition appuyée par Madame Audrée Jeanne Beaudoin.